



Gouvernance 3.0

Francine Lemire MD, CM, CCMF, FCMF, CAÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEF DE LA DIRECTION

Chères/Chers collègues,

Pourquoi s'intéresser au travail du Comité consultatif sur la gouvernance (CCG) du CMFC et aux changements proposés à la composition de notre Conseil d'administration? Parce que c'est à vous, les membres, de décider si ces changements seront bénéfiques pour votre organisation. Le CCG a été créé en 2010. Nous estimions à l'époque, que dans une organisation professionnelle comme la nôtre, il fallait qu'un groupe de dirigeants élus puisse examiner régulièrement les divers aspects de la gouvernance, considérer l'orientation stratégique de l'organisation et faire des recommandations concernant les structures qui soutiennent son fonctionnement. Selon D^{re} Sarah Kredentser, présidente du CCG, l'un des éléments déclencheurs de cette initiative a été le fait que l'organisation n'a cessé de croître et d'évoluer alors que sa structure de gouvernance est restée pratiquement inchangée. Considérant la croissance qu'a connue le Collège, sa gouvernance doit pouvoir réagir avec souplesse et efficacité. En novembre 2013, après avoir partagé les résultats d'une analyse documentaire, le CCG a longuement débattu avec le Conseil d'administration des forces et des faiblesses de notre structure actuelle et de la structure proposée. Le travail s'est poursuivi avec l'élaboration d'une proposition qui a été communiquée aux membres du Conseil d'administration, des consultations téléphoniques et de nouvelles discussions en mai dernier.

Un conseil d'administration réduit, axé sur les compétences

Les conclusions d'une analyse du contexte (analyse documentaire, examen des pratiques de gouvernance des organisations sœurs, secteurs sans but lucratif et privé, rétroaction formulée par la Société canadienne des directeurs d'association) appuient le modèle d'un conseil d'administration réduit, dont les membres sont choisis en fonction de leurs compétences. Avec ses 40 membres, l'actuel Conseil n'est pas dysfonctionnel; il fait bien son travail, mais il le fait en partie grâce à un Comité de direction composé de six membres, avec lequel nous sommes en contact chaque semaine, sinon quotidiennement. Déléguer les pouvoirs à l'ensemble du conseil d'administration est toutefois conforme aux meilleures pratiques. Le conseil doit donc être suffisamment petit pour permettre des discussions vigoureuses et approfondies, et assez grand pour que les affaires du Collège soient gérées efficacement. Je suis heureuse que l'actuel Conseil appuie cette orientation et ait accepté de suspendre l'élection de nouveaux administrateurs en novembre 2014 pour nous permettre d'amorcer la mise en œuvre de cette recommandation.

Dans un pays aussi vaste que le nôtre, quelles seront les conséquences de ces changements au plan de la représentation? On a noté lors de la dernière réunion du Conseil que les administrateurs prennent leurs responsabilités très au sérieux et pensent manifestement aux besoins de l'ensemble des membres lorsqu'ils prennent leurs décisions. Le consensus a réitéré l'importance d'un conseil axé sur les compétences, mais aussi d'un conseil qui reflète le tissu régional de notre pays et

prend en compte l'enseignement, la recherche, les apprenants et notre effectif diversifié.

La valeur des sections provinciales et des comités

En plus des deux symposiums prévus et dirigés chaque année par les sections provinciales (auxquels assisteraient les présidents des sections provinciales et du Collège national, les présidents désignés et le personnel de direction), on a proposé de tenir un ou plusieurs forums pour permettre aux représentants et dirigeants élus de nos quelque 60 comités, groupes de travail et sections de créer des liens, d'obtenir une vue d'ensemble du Collège et d'exprimer leurs commentaires sur des questions d'ordre stratégique. Au sein du Conseil d'administration, on a convenu qu'un tel forum devrait, au moins une fois par année, donner lieu à un « grand rassemblement » – un laboratoire vivant et dynamique d'idées et de rétroaction collective et réfléchie. Il est important d'éviter que les forums ne deviennent des « niveaux » de gouvernance additionnels. Le CCG se réjouit à l'idée de pouvoir continuer de développer ces concepts et de faire rapport au Conseil d'administration en novembre 2014.


Le Comité des candidatures

Il va de soi que ce comité continuera d'être important. Mais il est également important d'encourager les propositions de candidatures provenant de l'ensemble des membres et des sections provinciales. Le Conseil d'administration a discuté de la possibilité de pourvoir à des postes vacants dans certains domaines (p. ex. juridique, financier) avec des membres du public, le cas échéant. Nous sommes bien conscients que le public contribue activement au travail du Collège; nous allons poursuivre nos réflexions sur cette question et formuler des recommandations au cours des prochains mois.

Les prochaines étapes

Nous allons poursuivre le travail amorcé en nous basant sur l'orientation tracée par l'actuel Conseil d'administration. Le CCG formulera d'autres recommandations qu'il soumettra au Conseil d'administration en novembre 2014. Vous serez appelés à voter sur un certain nombre de résolutions aux assemblées annuelles des membres de 2014 et de 2015. Si ces résolutions sont approuvées, la nouvelle structure de gouvernance entrera en vigueur après l'assemblée annuelle de novembre 2015. Des communications destinées aux membres et aux dirigeants élus seront essentielles. Un mécanisme de consultation et de rétroaction doit faire partie intégrante de cette conversation.

Votre rôle

Ultimement, vous êtes responsables d'approuver les recommandations sur la gouvernance de votre association. Je vous encourage à communiquer avec le CCG (sscott@cfpc.ca), les dirigeants élus de votre section provinciale (www.cfpc.ca/Les_sections_provinciales/) et moi-même (executive@cfpc.ca). 

Remerciements

Merci à D^{re} Sarah Kredentser et Sarah Scott pour la révision de cet article.

This article is also in English on page 684.